

Dernière mise à jour le 29 septembre 2017

La 1ère liste des formations éligibles au CPF est connue

C'est fait ! La 1ère liste des formations éligibles au CPF, plusieurs fois annoncée et maintes fois reportée est finalement connue. La 1ère liste des formations éligibles au CPF est dévoilée ...

Sommaire

- Une 1ère version en attendant d'autres en 2015...
- Une répartition... surprenante
- Les formations dans le domaine des ressources humaines
- Liste consultable sur Internet
- Référence

C'est fait ! La 1^{ère} liste des formations éligibles au CPF, plusieurs fois annoncée et maintes fois reportée est finalement connue.

La 1^{ère} liste des formations éligibles au CPF est dévoilée et adoptée par le COPANEF, elle contient plus de 2.000 certifications.

Elle contient l'ensemble des certifications, dont le niveau va du CAP-BEP au niveau I, à l'exception toutefois des grades de master et de licences professionnelles.

Une 1ère version en attendant d'autres en 2015...

La liste dévoilée par le COPANEF correspond à la « 1^{ère} version », elle est appelée à évoluer en 2015 et au-delà.

C'est ainsi que nous devrions connaître le calendrier suivant :

- Une 2^{ème} version devra être élaborée pour le mois de février 2015, sur la base des travaux menés avec les CPNE de branches et les COPAREF ;
- Une 3^{ème} version est programmée pour mai-juin 2015 ;
- Et 4^{ème} version pour le mois d'octobre 2015.

Une répartition... surprenante

A la lecture de la 1^{ère} version de la liste des formations éligibles au CPF, la répartition peut surprendre, en effet :

- Près de 80% des formations sont de niveau I et II ;
- Environ 12% sont de niveau III (Bac+2) ;
- 8% sont de niveau IV et V.

Certains diront également que cette 1^{ère} liste a pour le moins laissé de côté les universités, compte tenu du fait que les licences ou masters professionnels n'en font pas partie.

Les formations dans le domaine des ressources humaines

Nous pouvons dénombrer environ une soixantaine de cursus dans le domaine RH (ou proche).

Nous avons ainsi consulté la liste délivrée par le COPANEF, y figurent les certifications suivante (liste non exhaustive) :

- Titre professionnel de secrétaire comptable ;
- Assistant de gestion ;
- Assistant (e) en gestion des ressources humaines ;
- Assistant (e) en Ressources Humaines (ARH) ;
- BTS Assistant de gestion PME-PMI ;
- DEUST Technicien de la gestion des ressources humaines dans les entreprises et les administrations ;
- DUT Gestion des entreprises et des administrations – Option Ressources humaines ;
- **Gestionnaire de paie** ;
- Etc.

Liste consultable sur Internet

Chaque bénéficiaire du CPF (salarié ou demandeur d'emploi) pourra, à compter du 5 janvier 2015, consulter cette liste unique en se connectant sur son compte personnel, précédemment créé via le site « moncompteformation.gouv.fr ».

Référence

Élaboration de la liste nationale interprofessionnelle des formations éligibles au CPF, Rapport final du 25 novembre 2014